



COMPTE-RENDU
de la réunion du conseil municipal
du 8 juillet 2021

ORDRE DU JOUR

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance,
- 2) **Administration Générale** : Approbation Procès-Verbal du 19 mai 2021,
- 3) **Patrimoine** : Location 2, rue de la Gare,
- 4) **Patrimoine** : Location Magda 1^{er} étage,
- 5) **Patrimoine** : Location local Vivier sous PC,
- 6) **Patrimoine** : Location local Vivier,
- 7) **Patrimoine** : Résiliation local RAM,
- 8) **Finances** : Subvention exceptionnelle club de Pétanque,
- 9) **Personnel** : Création d'un Contrat à Durée Déterminée 20 heures pour le scolaire,
- 10) **Intercommunalité** : Retrait délibération représentants de la commune pour la commission d'appel d'offres du groupement de commandes
- 11) **Intercommunalité** : Nomination des représentants de la commune pour la commission d'appel d'offres du groupement de commandes
- 12) **Questions diverses.**

ETAIENT PRESENTS :

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – PIERRET Fabrice – GROSJEAN Roger –
MAILLARD Cédric.
Mmes ALEXANDRE Monique – BONNETIER Paulette – PETIT Franciane –
LEVANDOWSKI Martine

ETAIENT REPRESENTES :

JUMEAUX Astrid par BONNETIER Paulette
TEMPESTINI Serge par GROSJEAN Roger

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

VIOT Hugues – MEY James

ETAIENT ABSENTES :

GAUDET Stéphanie – SALENGROS Martine.

XXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 05.

Monsieur le Maire propose d'ajouter cinq délibérations à l'ordre du jour :

- Personnel : Contrat « Parcours Emploi Compétences » service technique, 20 heures ;
- Finances : Affectation du résultat M49 ;
- Finances : Demande de subvention DETR, travaux de menuiserie école et Mairie,
- Finances : Demande de subvention Plan de relance, travaux de menuiserie école Mairie,
- Personnel : Contrat « Parcours Emploi Compétences » service technique, 28 heures.

A l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent de modifier l'ordre du jour.

Affaire 1 - Administration Générale : Élection du secrétaire de séance.

Monsieur PIERRET Fabrice est élu, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Affaire 2 : Administration Générale : Approbation du procès-verbal du 19 mai 2021

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent et signent le procès-verbal du 19 mai 2021.

Affaire 3 : Patrimoine : Location 2, rue de la Gare

Monsieur BRULE et Madame QUEANT, locataires de la maison sise 2 rue de la Gare se sont séparés. Madame QUEANT a transmis son dossier pour rester seule dans le logement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer le logement 2, rue de la Gare à Madame QUEANT Jessie à compter du 19 août 2021 pour un loyer mensuel de 410 € et de demander une caution d'un montant de 410 €.

Affaire 4 : Patrimoine : Location 1^{er} étage de la Magda – 11, rue Henri Leguay

Monsieur PATE Benjamin doit quitter le logement au premier étage à la Magda pour des raisons professionnelles. Sa sœur, Léa PATE souhaite reprendre la location de ce logement. Elle a adressé son dossier en mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer l'appartement n°2 du 11 rue Henri LEGUAY à Madame PATE Léa à compter du 1^{er} août 2021 pour un loyer mensuel de 337 € et de demander une caution d'un montant de 337 €.

Affaire n°5 : Patrimoine : Location local (sous le PC) au Vivier

Monsieur VIGES Laurent a libéré le local sous le PC au Vivier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de louer ce local à Monsieur PATE Jean-Philippe, à compter du 1^{er} août 2021 pour un loyer mensuel de 85 euros.

Patrimoine : Résiliation local RAM

Par courrier en date du 25 mai 2021, la communauté de communes Picardie des Châteaux a donné congé de son local pour le RAM. La crèche Chocolat / Vanille est intéressée par cette location. Le local pourrait être loué au moins 700 euros pour toute la surface ou au moins 540 euros la partie basse uniquement.

Affaire 6 : Finances : Subvention exceptionnelle pour le club de Pétanque

Le club de pétanque de Folembay s'est qualifié pour le championnat de France. L'association sollicite la commune pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle. A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 euros au club de Pétanque de Folembay pour sa participation au championnat de France.

Affaire 7 : Personnel : Contrat PEC pour le scolaire

Le contrat « Parcours Emploi Compétences » pour le service scolaire prend fin le 25 août 2021. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de recourir de nouveau au dispositif. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la mise place d'un contrat "PEC", à raison de 20 heures par semaine pour une durée de 12 mois à compter du 01/09/2021.

Affaire 8 : Administration générale : Retrait de la délibération 8 du 14 avril 2021

Par courrier en date du 8 juin 2021, la préfecture nous informe que nous devons procéder au retrait de la délibération 8 du 14 avril 2021 concernant le groupement de commandes constitué par la communauté de communes Picardie des Châteaux. Madame BONNETIER n'étant pas membre de la CAO communale élue le 4 juin 2020, elle ne peut être membre de la CAO du groupement de commandes. A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de retirer la délibération n°8 du 14 avril 2021.

Affaire 9 : Administration générale : Groupement de commandes

Suite au retrait de la délibération 8 du 14 avril 2021, les membres du conseil municipal délibèrent à nouveau pour la mise en place du groupement de commandes.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent :

- l'adhésion de la commune aux groupements de commandes entre la Communauté de communes Picardie des Châteaux et ses communes membres ;
- l'adoption des conventions ou documents relatifs aux groupements de commandes concernés

DESIGNENT

- la Communauté de communes Picardie des Châteaux comme le coordonnateur ;
- Monsieur Jacques PORTAS, Maire, représentant de la Commune comme membre titulaire au sein des Commissions d'Appel d'offres qui seront éventuellement mises en place lors des différentes commandes passées en groupement, et Monsieur Serge TEMPESTINI, comme membre suppléant au sein de ces mêmes Commissions ;

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ces groupements de commandes.

Il est prévu d'acheter de deux défibrillateurs pour la commune, par le biais de cette mutualisation.

Affaire 10 : Personnel : Contrat PEC Service technique

Un contrat « Parcours Emploi Compétences » pour le service technique prend fin en juillet 2021. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de recourir de nouveau au dispositif. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la mise place d'un contrat "PEC", à raison de 20 heures par semaine pour une durée de 12 mois à compter du 01/08/2021.

Affaire 11 : Finances : Affectation du résultat – M49

Le résultat du fonctionnement sur le budget de l'eau et l'assainissement (M49) s'élève à 123 545.08 euros.

La section d'investissement fait apparaître un solde excédentaire de 94 535.77 euros.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de garder l'excédent de fonctionnement dans la section de fonctionnement, soit :

↘	0.00 €	au compte 1068 (recettes d'investissement)
↘	123 545.08 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Affaire 12 : Patrimoine : Location d'un local au Vivier

Le local au Vivier occupé précédemment par Monsieur THIERCY Renaud est libre. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de proposer le local au Vivier d'une superficie de 340 m² à la location, pour un loyer mensuel de 391 euros et d'autoriser Monsieur le Maire à établir et signer le bail.

Affaire 13 : Finances : Demande de subvention DETR - Travaux de menuiseries Ecole / Mairie

Dans un souci d'économie d'énergie, il est envisagé de remplacer les fenêtres de l'école et de la mairie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'Etat pour l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 30 % du montant HT des travaux de menuiserie estimés à 106 172 euros HT.

Affaire 14 : Finances : Demande de subvention Plan de Relance - Travaux de menuiseries Ecole / Mairie

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre du plan de relance à hauteur de 50 % du montant HT des travaux pour le remplacement des fenêtres à l'école et à la mairie estimés à 106 172 euros HT.

Affaire 15 : Personnel : Contrat PEC Service technique

Un contrat « Parcours Emploi Compétences » pour le service technique prend fin en juillet 2021.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de recourir de nouveau au dispositif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la mise place d'un contrat "PEC", à raison de 28 heures par semaine pour une durée de 12 mois à compter du 01/08/2021.

Questions diverses

Demande de renseignement au sujet de l'Orée de Bois

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Maire,



Jacques RORTAS